

Projet d'établissement

Communauté Scolaire Sainte-Marie 2014-2017

Les articles 67 et 68 du décret « Missions » demandent que tout établissement dispose d'un projet avec l'obligation de l'adapter au moins tous les trois ans.

« Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'école pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur ».

Un nouveau projet d'établissement s'inscrivant dans le cadre de la « démarche-qualité » a été défini pour 2011-14 et va poursuivre ses objectifs pour 2014-17, à savoir :

- être commun aux deux écoles – fondamentale et secondaire - que le pouvoir organisateur de la CSSM organise ;
- s'inscrire dans le cadre de la réalisation des projets éducatif et pédagogique de la CSSM ;
- mettre les élèves sur le chemin de la réussite en veillant à la continuité pédagogique et éducative avec un accent tout particulier sur les transitions ;
- adopter des pratiques qui tendent à rendre les élèves plus autonomes et acteurs dans leur apprentissage ;
- veiller au développement du bilinguisme français-langue des signes.

Le projet d'établissement présente ci-après la liste des **24 actions** choisies et classées par thème.

Les éléments faisant l'objet du présent projet d'établissement serviront de référence globale lors de la rédaction du rapport annuel d'activités.

I. Accompagner l'élève vers l'autonomie – faire de lui un acteur de son apprentissage

II. Assurer un environnement matériel propice aux apprentissages

III. Mettre en place des stratégies d'aide destinées à tous les élèves

IV. Favoriser l'accueil de tout nouvel élève et tout « passage » de nos élèves dans nos écoles
fondamentale et secondaire

V. Développer la communication et les relations au sein de l'établissement et dans son
ouverture vers le monde extérieur

I. ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE VERS L'AUTONOMIE – FAIRE DE LUI UN ACTEUR DE SON APPRENTISSAGE

1. Développer l'implication des élèves dans la vie de l'école

- Organiser des journées et actions particulières (notamment de solidarité) par le biais du conseil des élèves, des délégués de classes et des différents groupes existant dans l'école
- Permettre aux élèves de gérer en autonomie leur temps quand une activité est terminée
- Amener les élèves à 'investir' les plateformes, quelles que soient les activités organisées

2. Présenter positivement aux élèves et à leurs parents le dispositif de remédiation

- Impliquer l'élève dans la prise en charge de sa remédiation
- Susciter et soutenir la démarche autonome des élèves en difficultés en intensifiant l'action pédagogique à l'intérieur et en-dehors des cours

3. Travailler explicitement la maturation du projet de l'élève et son orientation positive

(dans ses choix d'options ou de filières ou d'études supérieures) via notamment la coordination pédagogique

4. Promouvoir des (in)formations à destination des élèves à propos :

- de l'éducation à la santé : proposer des activités éducatives autour de la problématique des assuétudes et de la santé en général (physique, mentale, affective, hygiène ...)

II. ASSURER UN ENVIRONNEMENT MATÉRIEL PROPICE AUX APPRENTISSAGES

5. Maintenir une personne ressource pour la gestion du matériel mis à la disposition des classes

6. Veiller à ce que tous les locaux de classe disposent en permanence du matériel nécessaire – efficace et en ordre - aux apprentissages

- Responsabiliser les adultes et les élèves au respect des lieux de vie commun
- Doter les locaux au minimum
 - de dictionnaire(s),
 - de matériel de mathématique (équerres, compas, aristo, ...),
 - de matériel de projection,
 - d'un affichage de documents à vocation didactique (cartes, lignes du temps, etc.).
- Organiser des espaces pour permettre l'autogestion et la mise en place de rituels

7. Développer l'accès aux TIC dans et en-dehors des cours

- Elargir sensiblement l'horaire d'ouverture des CCM de manière à permettre un accès aisé en-dehors des périodes de cours
- Maintenir l'équipement dans un fonctionnement opérationnel permanent
- Ouvrir les élèves aux différentes sources d'informations et leur donner une éthique dans ce domaine
- Développer une plateforme virtuelle professeurs-élèves

8. Améliorer l'insonorisation

III. METTRE EN PLACE DES STRATEGIES D'AIDE DESTINEES A TOUS LES ELEVES

9. Privilégier des remédiations qui favorisent les démarches mentales

- Prendre le temps de l'évocation, de la réactivation
- Revenir sur les éléments de base non acquis
- Apprendre à se connaître
- Gérer le stress, les inquiétudes, les peurs
- Améliorer la lecture, l'écriture, la connaissance lexicale (= les apprentissages fondamentaux)

10. Pratiquer une évaluation positive et valorisante

- Adopter des critères d'évaluation précis
- Pratiquer une autoévaluation régulière et constructive
- Pratiquer une évaluation formative régulière qui laisse place à l'erreur
- Accompagner les résultats de commentaires

11. Veiller à privilégier la variété dans les méthodes d'apprentissage

- Présenter en début d'année, à destination des élèves, un document d'intentions pédagogiques reprenant les objectifs, les modalités des évaluations et les conditions de réussite pour chaque cours inscrit au programme de l'année
- Utiliser régulièrement des méthodes centrées sur l'individuel, en confectionnant notamment des fiches d'apprentissage, et le collectif
- Veiller à rendre le « visuel », l'« auditif » voire le « kinesthésique » présents dans les méthodes d'apprentissage
- Réaliser le plus fréquemment possible des mises en œuvre au cours du travail réalisé en classe afin de donner du sens aux apprentissages (manipuler, reformuler, structurer, appliquer, ...)
- Travailler la mémorisation : nécessité de fixer les matières vues en classe
- Veiller à utiliser des référentiels conventionnels ou collectifs en se donnant la possibilité d'en construire
- Exploiter les possibilités d'une plateforme virtuelle

12. Mieux cibler les difficultés rencontrées par les élèves

- Systématiser, au sein de l'école fondamentale, la mise en place des contacts entre les titulaires des cours, les maîtres spéciaux et les maîtres de remédiation
- Veiller à ce que, lors des conseils de classe, les difficultés rencontrées soient bien ciblées pour bien choisir la remédiation
- Favoriser, le plus rapidement possible, les échanges avec tous les intervenants (CPMS, parents, éducateurs, enseignants...) selon que les difficultés sont comportementales et/ou pédagogiques.

13. Améliorer les modalités de l'organisation horaire de la journée

14. Revoir le règlement des études :

- Réenvisager l'esprit et les modalités des « passages délibératifs » et « travaux de vacances »
- Prendre en charge, accompagner les élèves en échec dans l'une ou l'autre branches en fin d'année

15. Encourager les démarches d'approfondissement, de dépassement, de découverte.

IV. FAVORISER L'ACCUEIL DE TOUT NOUVEL ELEVE ET TOUT « PASSAGE » DE NOS ELEVES DANS NOS ECOLES FONDAMENTALE ET SECONDAIRE

16. Inscrire un élève ; l'accueillir individuellement et personnellement.

L'inscription est assurée par la direction. Chaque élève accompagné de ses parents ou responsables, participe à un entretien et/ou une visite de l'école

- Organiser des rencontres pédagogiques communes
- Organiser en juin ou en juillet une concertation entre les instituteurs de 6^e primaire et la coordinatrice de 1^{ère} secondaire afin de transmettre un maximum d'informations à propos des élèves
- Profiter de ces informations pour mettre le plus rapidement possible une aide différenciée
- Accueillir les élèves espoirs sportifs
- Veiller à l'accompagnement et à la proximité (les éducateurs, les coordinateurs pédagogiques)
- Faciliter les passages entre les degrés

17. Organiser des temps de découverte 6^{ème} primaire/ 1^{ère} secondaire

- Prévoir une visite du chef d'établissement de l'école secondaire au sein des classes de 6^{ème} primaire
- Organiser au début du 3^e trimestre une visite de quelques titulaires des 1^{ères} années du secondaire accompagnés d'élèves au sein des classes de 6^e primaire afin de présenter les cours et de répondre à leurs préoccupations
- Organiser une journée découverte où les élèves de 6^e primaire assistent à raison de quelques élèves par classe à plusieurs demi-journées de cours en 1^{ère} secondaire
- Envisager une activité similaire avec les élèves de 3^e maternel en 1^{ère} primaire.

V. DEVELOPPER LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT ET DANS SON OUVERTURE VERS LE MONDE EXTERIEUR

18. Promouvoir des (in)formations à destination des élèves à propos :

- du climat relationnel en classe basé sur la (re)connaissance et le respect de chacun et sur les règles établies pour vivre en harmonie
- de l'ouverture au monde et à ses réalités économiques, sociales, politiques, culturelles (notamment mais pas seulement par le biais des activités de retraites).

19. Améliorer les vecteurs de communication

- Repenser, redynamiser et moderniser le site internet de l'école
- Organiser des modes de communication communs (newsletter)

20. Organiser régulièrement des rencontres entre enseignants des deux sections

- Des concertations, des (demi)-journées pédagogiques, des activités festives.
- Envisager que la section secondaire s'intègre à nouveau dans la fête des savoirs

21. Favoriser les initiatives pluridisciplinaires

22. Favoriser le parrainage entre élèves.

23. Associer les parents, entretenir le partenariat avec l'APSM

24. Encourager les collaborations avec le pôle universitaire

- UCL : CPS (consultations psychologiques spécialisées) et CIO (centre d'information et d'orientation)
- UNamur : Ecole et Surdit , CIO et DET (d partement  ducation et technologie)